

Déclaration liminaire de la formation spécialisée du CSAL du 25 novembre 2025

Monsieur le président,

À la DGFIP comme dans l'ensemble des administrations du pays, la petite musique néolibérale se diffuse de semaine en semaine.

Le 16 octobre s'est tenu un webinaire national sur les "cartes affaires". Quesaco ??? Il s'agit d'une carte d'achat professionnelle personnelle, attribuée aux directeurs et directrices départementales et régionales dont le montant de dépense mensuelle est fixé à... 6000 euros. Les dépenses prises en charge à ce titre sont, pêle-mêle: repas au restaurant, boissons, fleurs, hébergement, titre de transport, location de véhicule, pressing, visites culturelles, cadeaux...

Ceci est en mettre en regard de la note départementale de frais de déplacement restrictive que les directions départementales et régionales ont chacune publiées. Ces mêmes notes qui incitent lourdement les agent.es nomade à utiliser, par exemple, LA voiture électrique disponible sur le site de Ranguel (pour 50 personnes) et dont la direction s'étonne qu'elle n'est pas ou très peu utilisée.

Ces mêmes directions qui chipotent pour rembourser un forfait mobilité ou une nuitée concernant les formations, qui n'accordent pas aux collègues le remboursement des frais de déplacement pour venir obtenir quelques informations auprès des représentant. es des assureurs privés qui ont fait main basse sur notre protection sociale complémentaire, Alan et GMF...

Cette même direction qui entasse les collègues à la Cité administrative, par exemple des deux services des Amendes, pour faire des économies de surface, au détriment des conditions de travail, des préconisations des acteurs de prévention et des délibérations de notre CSAL dans cette instance.

Si pour les directeurs et directrices, c'est un peu "open bar", pour la quasi totalité des collègues, les frais se limitent à "trajet, repas, dodo". Et surtout pour vos déplacements n'utilisez pas votre véhicule ! Préférez le train et le véhicule de service, même si cela rallonge votre temps de trajet. Rappelons-nous cette phrase si souvent entendue en CSAL : «Ne nous parlez pas d'argent, il n'y en a plus ». Quand on parle d'effectifs, même son de cloche, circulez, y'a rien à voir ! En résumé, nous travaillons toutes et tous à la DGFIP, mais nous n'avons pas tous et toutes les mêmes droits !

La CGT souhaite également revenir sur la dernière idée lumineuse du gouvernement relative à la mise à jour automatique des locaux des particuliers en matière de taxe foncière. La direction générale n'est jamais à court de mauvaises idées pour planter ses services et les usagers de notre service public. Au cas où vous seriez passés à côté de l'information, elle a décidé de faire une mise à jour automatique de l'évaluation foncière

des locaux, en ajoutant automatiquement à ceux qui n'en seraient pas pourvus les éléments de confort de base (chauffage central, baignoire ...). Pas besoin de recherches préalables, ni de demande d'information : on modifie en masse et les propriétaires mécontent.es viendront ensuite se plaindre, si on les a taxé.es à tort ! Tant pis s'ils ne réclament pas ! Une hérésie et une injustice fiscale notoire, mais nous ne sommes pas à une près ! Depuis quelques années, les lettres d'information suite aux mises à jour ne sont plus que rarement envoyées. Des contribuables auront donc la surprise de voir leur taxe foncière augmenter. A eux d'en trouver l'explication et de réclamer, ou d'en demander la raison aux CDIF. 7,5 millions de locaux sont concernés sur l'ensemble du territoire. Ça va en faire des contribuables énervés en septembre dans les accueils physiques, au téléphone, par messagerie...

La CGT Finances publiques dénonce cette nouvelle mesure, très éloignée de ce qui devrait être fait pour respecter l'égalité devant l'impôt. Cette méthode sert juste à essayer de pallier ce que les suppressions d'emplois ne nous permettent plus de faire. Nous réclamons des emplois à hauteur des besoins, pas des mesures qui toucheront injustement les contribuables les moins informés ou les moins vigilants et asphyxieront les services, mettant un peu plus en difficultés les agent.es chargées de l'accueil. D'évidence, les "têtes d'oeuf" à l'origine de la mesure et vous-même, mesdames et messieurs le "cadres de haut niveau", ne serez pas au contact direct des usagers excédés, alors, pour vous, cette épisode sera une énième péripétie dans les services qui vaudra un énième remerciement à l'occasion des vœux de nouvelle année, sur fond de poursuite du blocage des rémunérations, de suppressions d'effectifs et de diminution des revenus en cas de congé maladie, avec, cerise sur le gâteau, une protection sociale plus onéreuse à compter de 2026.

Enfin, en tant qu'organisation syndicale qui milite depuis 130 ans en faveur de la paix, nous tenons à dénoncer avec vigueur la propagande gouvernementale en cours pour préparer la population française à l'économie de guerre et à la guerre elle-même. Et pour ce faire, le belliciste Macron et ses amis ne reculent devant rien.

Premier exemple, l'intervention d'un général lors d'une réunion de cadres supérieurs des Finances publiques au centre de formation de Nevers. Ce militaire "de haut niveau" est entré en scène avec son grand uniforme, son chauffeur, ses médailles et tout son savoir et son expérience de trente ans d'armée. Venu parler « management », Il a dérivé vers une conférence géopolitique, traçant à grands traits un avenir de guerres, notamment avec la Russie.

Second exemple, le chef d'état major des armées s'est rendu aux congrès des maires de France et à délivré le même message aux élus de proximité, allant jusqu'à exprimer qu'il faut préparer les esprits aux sacrifices et surtout à une guerre coûteuse et inévitable pour laquelle l'armée et les industriels de l'armement ont et auront besoin de tous les crédits et les budgets publics. Pour que le *"pays soit prêt dans trois ou quatre ans"*, il va falloir *"accepter le risque de perdre des enfants, de souffrir économiquement"*. Vous pouvez retrouver l'intégralité de son intervention sur le site de l'Association des maires de France, c'est édifiant ! (<https://www.amf.asso.fr/documents-le-chef-detat-major-armees-demande-aux-maires-preparer-la-population-aux-futurs-conflits/42877>)

Pour la guerre, il y aura toujours de l'argent. Jamais assez, mais plus que pour la DGFIP, ses missions et ses agents et l'ensemble des autres services publics. Jamais assez pour la prévention au travail non plus. Certain.es d'entre vous auront probablement entendu, ce

matin au réveil, la dernière statistique publiée par la CPAM concernant les accidents du travail en France. Au moins 764 personnes sont mortes à la suite d'accidents du travail en France en 2024, selon le rapport annuel de l'Assurance-maladie publié mardi 18 novembre. Un décompte qui ne cesse de croître, et n'inclut ni les agriculteurs ni les fonctionnaires. Au total, sur cette même année, ce rapport sur les risques professionnels dénombre 1 297 décès liés au travail en France, tous sinistres confondus. Parmi ces décès, 764 donc sont liés à des accidents du travail, soit cinq de plus qu'en 2023 et 26 de plus qu'en 2022, 318 découlent d'accidents de trajet et 215 de maladies professionnelles. Le rapport souligne que "plus de 20% des décès à la suite d'un accident du travail sont survenus dans l'année qui suit la prise de poste" et que pour les salariés de moins de 25 ans, il s'agit de "plus de la moitié des décès". Ceci démontre, si besoin était, la nécessité de la prévention primaire et de la formation, souvent bradées, car considérées comme onéreuses par les employeurs. Trop rarement, le coût social et économique des accidents du travail est mis en avant, le patronat préfère s'en remettre à la probabilité qu'il ne se passera rien ou qu'aucun contrôle n'aura lieu, compte tenu de la dislocation de l'inspection du travail et du Code du travail.

L'ensemble des points à l'ordre du jour montrera à quel niveau les choix budgétaires impactent notre santé, notre sécurité et nos conditions de travail et au final, nos vies. L'évaluation des risques, le télétravail, les annotations sur les registres santé et sécurité, les fiches de signalement, la politique immobilière et bien évidemment le budget, tous ces domaines sont impactés par les choix politiques et budgétaires du gouvernement en place et des précédents.

Alors, répétons une nouvelle fois avec Jean Jaurès que "le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage", avec Anatole France "qu'on croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels". Les mêmes qui veulent envoyer notre jeunesse au front sont aussi les premiers à ne pas vouloir débattre avec la population des problématiques concrètes, et sont aussi les premiers à bafouer la démocratie en ne respectant pas le résultat d'un référendum (dont nous venons de commémorer les 20 ans) ou en usant et abusant de la procédure du 49-3... Notre République dérive vers un régime autoritaire, dans lequel la propagande (relayée assidûment par des médias au soutien du pouvoir et des tenants du capital) remplace lentement mais sûrement le débat démocratique. Cette même propagande, qui cherche à nous faire accepter le caractère inéluctable de la guerre à venir, de travailler plus longtemps (par le recul de l'âge de départ en retraite ou des tentatives de suppression de jours fériés, encore cette nuit au Sénat), qu'on "ne peut plus se permettre", conduit à un net recul de civilisation, et à terme, à la barbarie. Il n'est jamais trop tard pour s'opposer à ce projet mortifère d'avenir de l'humanité. La CGT, dans son objectif de transformation sociale, y prendra toute sa part.